

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **87 (1951)**

Heft 41

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: « *La joyeuse action du franc de Noël* » de l'école Pestalozzi à Echichens. — Plus d'Archimèdes que de Louis XIV. — Candidats au C. C. — Chœur mixte du corps enseignant de Morges. — A. V. M. G. Payerne. — Tournoi de basketball (Yverdon). — A. V. M. G. — Rappel. — Ils n'auront pas froid cet hiver. — Genève: U. I. G. M.: Convocation. — U. A. E. E.: Convocation. — Neuchâtel: Félicitations. — Valais: Les écoles protestantes du Valais.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz: La géographie à l'honneur. — R. Spring: Tour d'horizon argovien. — Leçon de gymnastique, 2^e degré mixte. — Une vision d'été. — Comment aider l'enfant difficile placé en internat. — La Ligue internationale pour l'éducation nouvelle. — Poèmes.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

« LA JOYEUSE ACTION DU FRANC DE NOËL » DE L'ÉCOLE PESTALOZZI D'ECHICHENS

Nous poursuivons hardiment la mise en œuvre du plan de réorganisation de l'École Pestalozzi d'Echichens. Le 28 novembre 1951 commencera « La Joyeuse action du FRANC DE NOËL ». 120 000 bulletins verts seront distribués dans les familles vaudoises.

Nous aimerions vous présenter quelques faits et quelques idées qui sont à la base de cette action.

Protégés par nos institutions officielles ou privées, 2000 enfants vaudois passent hors de leur famille de longues périodes, ou même toute leur enfance.

De ces 2000 enfants, 1500 sont placés dans des familles, en général à la campagne, et 500 en maisons d'éducation.

Chacun sait que les enfants élevés en maison d'éducation ont souvent affaire avec la justice plus tard. La responsabilité en incombe parfois à l'hérédité. Dans certains cas elle incombe à l'influence fâcheuse du milieu familial. Elle repose aussi sur les maisons d'éducation dont l'effort éducatif est souvent paralysé par des difficultés financières.

Ayant compris cela, nous allons de l'avant. Des études faites antérieurement, nous avons dégagé les principes directeurs de notre réorganisation. Des plans ont été préparés, d'autres sont encore à l'étude. Nous organisons des recherches de fonds.

Pour rassembler ces fonds, nous avons renoncé à l'emprunt. Comme le moment n'est pas encore venu où les prix de pension pourront couvrir tous nos frais, l'intérêt et l'amortissement d'un emprunt augmenteraient nos soucis au détriment de l'effort éducatif. Nous devons donc recourir aux dons.

Comme notre pays traverse actuellement une période de haute conjoncture, nous avons pensé trouver de la compréhension auprès d'hommes d'affaires et d'industriels auxquels nous avons présenté notre

requête. Quelques-uns d'entre eux y ont donné suite, plusieurs nous ont répondu que c'est à l'Etat de faire les sacrifices que nous demandons.

L'Etat nous aidera certainement à réaliser nos projets. Mais lui demander d'en assumer toute la charge, ce serait compromettre l'avenir. Le contrôle qu'il exigerait diminuerait la souplesse qu'il faut respecter là où la tâche éducative prime les dépenses.

Que l'on se rassure. Nous ménageons les deniers qu'on nous confie. Chacun peut venir s'en convaincre. Mais les maisons d'éducation doivent s'adapter en premier lieu aux enfants dont elles s'occupent. Elles doivent s'organiser en fonction des aptitudes du directeur, des employés qu'elles engagent, en fonction du caractère général de l'institution. Et cela suppose des actes de foi, de l'esprit d'initiative, que l'on accepte de courir certains risques. Ces qualités, il est plus facile de les maintenir dans l'établissement et dans le Comité si l'institution conserve son caractère privé.

Nous tendons à offrir aux enfants qui nous sont confiés des conditions de vie aussi proches qu'il se peut de celles que nous cherchons à donner à nos propres enfants. Lorsque nous aurons prouvé que cela est possible et que cela correspond à l'intérêt général, l'Etat sera peut-être autorisé à nous procurer dans une plus large mesure les crédits dont nous avons besoin.

Ces raisons nous amènent à demander tout d'abord l'aide du public. C'est dans cet esprit que nous avons organisé l'an passé notre « Action de réorganisation » soutenue par la brochure : « Jette ton pain à la surface des eaux, car avec le temps tu le retrouveras ». Elle nous a permis de rassembler les fonds nécessaires à la première étape de notre plan général, étape qui prévoit l'aménagement, dans une de nos dépendances, d'un logis pour notre maître-valet.

Nous préparons maintenant notre deuxième étape. Elle vise à la construction d'un bâtiment pour nos grands garçons. Le devis de ce projet atteint Fr. 251,600.—. Nous espérons trouver auprès du public vaudois la moitié de cette somme, pensant que l'Etat acceptera de prendre le reste à sa charge.

C'est pour recueillir ces fonds que nous avons prévu « La Joyeuse action du FRANC DE NOËL ».

Voulez-vous nous aider en parlant aux enfants de vos classes, de l'Ecole Pestalozzi d'Echichens ? Si les trente mille enfants vaudois pouvaient placer en évidence notre bulletin vert sur la table de famille, si vous pouviez mettre dans leur regard cette flamme qui touche le cœur des parents et de tous, peut-être notre faible voix trouverait-elle un grand écho... Ce serait notre joie. Ce serait aussi la vôtre.

Jacques Besson, directeur.

PLUS D'ARCHIMÈDES QUE DE LOUIS XIV

Racontez l'histoire des sciences et de l'industrie humaine ; tracez par grandes époques ces progrès parallèles de la connaissance et de l'action : le feu, le blé, les nombres, l'arpentage, les leviers, la brouette, l'astronomie, le bateau..., la monnaie et les contrats, les délits et les peines... ;

racontez tout cela de façon que les générations apparaissent comme formant une seule vie humaine. Mettez comme des jalons sur cette route, quelques noms illustres, je le veux bien, mais plus d'Archimèdes que de Louis XIV. Car ce qui ne fut pas penseur est bien mort, et poussière pour toujours ; mais ce qui fut penseur est maintenant pensée commune.

Ainsi s'exprime Alain dans ses « Propos », parlant de l'histoire de la civilisation et du travail.

Bien qu'avec Archimède et Louis XIV, nous soyons éloignés de l'histoire vaudoise, le titre de ces lignes résume admirablement les deux exposés magistraux présentés à la séance de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, le samedi 3 novembre à l'Auditoire XVI du Palais de Rumine.

M. Louis Junod, recteur de l'Université, présente les tendances nouvelles de l'histoire : « L'histoire, aujourd'hui, renonce à être uniquement une histoire militaire. Si elle a été faite par les grands, n'oublions pas qu'elle a été vécue par les petits. Elle tend de plus en plus à devenir l'histoire de la civilisation. Il ne s'agit donc pas seulement de faire l'histoire des jours de crise et de conflit, mais celle de tous les jours. »

Il faut éviter, dit M. Junod, les affirmations générales et vagues qui restent abstraites. Il donne quelques exemples pour permettre de juger de quelles tendances nouvelles il s'agit. Ainsi le problème du sel :

Le traité du 5 mai 1521 entre le Roi de France et les Suisses contient un article intéressant concernant l'approvisionnement du sel. A cette époque, la Suisse est entièrement tributaire de l'étranger pour le sel qui joue un rôle important dans son économie. Or, ce détail si important, puisqu'il est question de la fourniture du sel dans les traités militaires pendant près de trois siècles, a été complètement négligé par les historiens d'autrefois. En temps de paix, la Suisse obtenait le sel qui lui était nécessaire soit de la Franche-Comté, soit de l'Autriche. Mais les guerres avec les Habsbourg privent les Suisses de sel. C'est ce qui explique la présence d'un article concernant la fourniture de ce condiment indispensable dans les traités militaires avec le Roi de France. Cette fourniture avait une importance telle que lorsque la caisse était vide, on payait les dettes en sel.

Autres exemples :

Alors qu'on voyait précédemment le côté pittoresque du Château de Chillon, de la route du Gothard, du Canal d'Enteroche, on comprend maintenant leur vrai rôle (poste de garde, moyens de communication pour l'échange des marchandises, droits de péage). De même, dans certains documents concernant le recensement, les listes d'impôts, la taille, qui nous paraissent arides au premier abord, on trouverait d'intéressants renseignements sur la proportion de propriétaires fonciers, le nombre d'exploitations agricoles, le nombre de rentiers, etc. Les documents relatifs au prix du blé au 18^e siècle donnent aussi des indications précieuses. Les greniers de l'Etat, contrairement à ce qu'on supposait, n'étaient pas destinés à remplir les coffres de l'Etat, mais à faciliter la vie difficile des petites gens en empêchant la hausse du prix du blé à la soudure.

S'il paraît assez normal que les manuels d'histoire soient de 20 à 50 ans en retard sur les chercheurs, pourtant l'orateur se réjouit de constater que ceux qui sont en usage actuellement font une large place à l'histoire de la civilisation : heureuse convergence des tendances de la science historique et des tendances des auteurs de manuels.

M. Junod, dont les conclusions sont un appel au bon sens, est très applaudi.

Nous parlerons dans un prochain article du point de vue du maître présenté par M. Chabloz, instituteur à Lausanne, rédacteur de l'« Educateur ».

(A suivre)

M. C.

CANDIDATS AU COMITÉ CENTRAL

Notre président, O. Robellaz, arrive au terme de son mandat en janvier 1952. Les assemblées de sections, dans leur séance d'automne, voudront bien penser au remplacement de notre collaborateur. Les candidatures sont à annoncer par écrit au Comité S.P.V. jusqu'au 31 décembre 1951.

M.C.

CHOEUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT

District de Morges et environs

Le dimanche 18 novembre, en matinée et en soirée, le Chœur mixte du Corps enseignant du district de Morges a donné son 5e concert annuel, et tous ses amis — ils sont nombreux — ont retrouvé avec plaisir cette phalange de musiciens qui s'astreint à une discipline exemplaire et à un travail persévérant. C'est à ce prix que le Chœur est devenu un magnifique instrument dont la précision et la pureté sont parfaites.

Le programme comprenait trois parties : la première était consacrée à la musique de la Renaissance italienne : Monteverde, Caccini ; les chœurs présentés, tout en demi-teintes, furent rendus avec une justesse et une sobriété remarquables. La deuxième partie comportait de la musique française contemporaine. Personnellement, je n'éprouve pas pour elle un penchant très fort. C'est ce que j'appelle de la musique de « mandarins » et mes amis musiciens épuisent sur moi à ce sujet la gamme de leurs appréciations péjoratives, où les termes de « pompier », philistin et béotien sont les plus doux. Mais je dois avouer que si j'entendais plus souvent le Chœur mixte nous redonner les airs de Poulenc et surtout « l'Octobre » de Sala, je changerais peut-être d'avis. Et je veux dire toute mon admiration aux chanteurs et au directeur qui semblaient dominer en se jouant les difficultés techniques et les accords les plus inattendus, tout en traduisant l'inspiration ingénieuse et large des compositeurs. Et les variations sur le thème populaire de « Frère Jacques » avec sa virtuosité et ses déchainements vocaux qui contrastaient avec la retenue des chœurs précédents, ont charmé les auditeurs.

M. E. Defrancesco, flûtiste, et Mme Gayrhos-Defrancesco, pianiste, jouèrent, en première partie une sonate de Veracini et cette petite merveille qu'est le « Rossignol en amour » de F. Couperin, tandis que dans la deuxième, Debussy (« Syrinx »), Roussel (« Pau ») et « Jeux » d'Ibert

complétaient avec bonheur le programme. Le jeu du flûtiste et celui de son accompagnatrice furent appréciés à leur juste valeur, et, comme pour le Chœur, nous étions plusieurs à regretter de ne pouvoir témoigner par nos applaudissements toute la satisfaction que nous avons éprouvée à les entendre.

Enfin, des chœurs religieux composaient la dernière partie ; nous avons retrouvé avec plaisir le « psaume C » de Haendel ; l'« Eveille-toi » de Binet, le « psaume XVI », d'Apothélos et l'« In monte Olivetti » de Zulenski bénéficièrent d'une interprétation ample et puissante.

Une fois de plus, je suis heureux de rendre hommage à notre collègue Henri Lavanchy, directeur du Chœur mixte, qui joint à une culture musicale extraordinairement étendue, des qualités d'entraîneur et de chef et qui mène sa troupe à la victoire avec une souriante fermeté.

G.W.

A.V.M.G. — SECTION PAYERNE

La section a repris son activité hebdomadaire, le vendredi de 17-18 heures, dans la halle de gymnastique de Payerne.

Programme : culture physique, engins, jeux, basket-ball.

Invitation cordiale aux collègues de tous âges qui manquent d'exercice physique.

Le Comité.

TOURNOI DE BASKETBALL

La section de gymnastique d'instituteurs d'Yverdon organise un tournoi de basketball le samedi 8 décembre prochain.

Les sections de gymnastique vaudoises, nos amis Genevois et Neuchâtelois, sont cordialement invités à participer à cette petite rencontre.

Les inscriptions sont à adresser à M. J. Jaccard, Moulins 30, Yverdon (tél. 2 38 38) jusqu'au 1er décembre, qui donnera tous les renseignements nécessaires concernant l'organisation de cette joute sportive.

Le comité de l'A.V.M.G.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Notre association organise 3 cours de ski pendant la saison d'hiver 51-52 pour le Corps enseignant vaudois.

Lieu et date de ces cours :

Châtel-St-Denis : 22 et 23 décembre (délai d'inscription : 8 décembre).

St-Cergue : 22 et 23 décembre (délai d'inscription : 8 décembre).

Monts-Chevreuil : 19 et 20 janvier (délai d'inscription : 10 janvier).

Les frais de voyage seront remboursés aux membres de l'A.V.M.G.

L'enseignement sera confié à des instructeurs de ski diplômés.

Si le nombre d'inscriptions est suffisant, chaque cours comprendra une classe de débutants.

Les participants aux cours bénéficiant du subside de l'association s'inscriront à un cours, le plus proche de leur domicile légal. Ils peuvent toutefois participer à un autre cours comme auditeur.

Les collègues non membres de l'A.V.M.G. ne recevront pas de subside, mais bénéficieront gratuitement de l'instruction.

Les inscriptions pour tous les cours sont à adresser à M. N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne, tél. 24 41 80.

Nous rappelons d'autre part aux sections d'instituteurs que l'A.V.M.G. met gratuitement des instructeurs de ski à leur service pour les cours qu'elles organiseraient pendant l'hiver. La demande doit être faite une semaine à l'avance à M. N. Yersin.

*Pour le Comité de l'A.V.M.G., le chef technique :
N. Yersin.*

RAPPEL

C'est aujourd'hui samedi 24 novembre à 14 h. 30 qu'a lieu au Collège Classique à Lausanne, l'assemblée d'automne de la Société vaudoise de Travail Manuel. M. C.

ILS N'AURONT PAS FROID CET HIVER

De nombreuses personnes ont déjà répondu à l'appel du Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance, rue de Bourg 8, Lausanne, concernant son vestiaire. Qu'elles soient chaleureusement remerciées.

Mais le vestiaire de cette institution n'est pas encore complètement garni. Il manque tout spécialement pour ses petits et grands protégés de pantalons, pullovers, sous-vêtements, chaussettes, chaussures (pointures 30 à 40) et de robes pour fillettes de 6 à 10 ans.

GENÈVE

U.I.G. MESSIEURS — CONVOCATION

Les membres de la section sont convoqués en
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
le **mercredi 28 novembre 1951, à 17 heures, Café des pêcheurs,**
Place de la Fusterie 3.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. Communications du président ;
3. Relations entre le Département et l'U.I.G. :

UNE COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENSEIGNEMENT.

4. Propositions individuelles.

Le Comité.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES**CONVOCATION**

La prochaine séance de notre Union aura lieu **le mercredi 5 décembre à 16 h. 45 à la Taverne de la Madeleine.**

A l'ordre du jour : L'assurance « Accidents » ; Le problème de l'école enfantine ; Divers.

Nous comptons sur votre présence.

M. C.

NEUCHÂTEL**FÉLICITATIONS**

Notre collègue, M. Ch. Landry, vient d'obtenir le brevet spécial pour l'enseignement de la musique vocale qu'il a réussi à préparer en marge de sa charge absorbante de maître à l'E.N. Ce succès est donc très méritoire. Que M. Landry reçoive ici nos compliments chaleureux.

W. G.

Erratum : Faute d'impression, p. 705 (1er art.) : lire « empreinte » et non « emprise ».

VALAIS LES ÉCOLES PROTESTANTES DU VALAIS

Leur fondation remonte aux environs de 1870. A cette époque, des cultivateurs bernois venaient s'établir dans la plaine du Rhône. Sur leur demande, le premier instituteur arriva, en passant par le Sanetsch ; c'était un jeune homme sans préparation professionnelle, mais à vocation ardente, qui fit une carrière féconde à Saxon, puis à Sierre où il habita jusqu'à sa mort.

Les écoles suivirent le développement du canton. Elles ont maintenant 16 classes : 3 à Brigue, 2 à Viège, 1 à Montana, 4 à Sierre, 2 à Sion, 1 à Saxon, 1 à Martigny et 2 à Monthey.

Leur but est de permettre aux familles protestantes que leurs enfants soient instruits dans une atmosphère évangélique, et selon des méthodes qui s'accordent avec celles des cantons réformés. La tâche complexe, l'isolement moral, les salaires inférieurs ont souvent rebuté les instituteurs. Rares sont ceux qui y ont accompli une action durable ; plusieurs ont fait auparavant une carrière à l'étranger, et travaillent en Valais dans un esprit de consécration, tout en répondant aux exigences des programmes les plus développés.

Deux fois par an, aux mois de juin et de novembre, les collègues protestants valaisans se réunissent dans l'une des écoles, pour une séance où les questions professionnelles, administratives et les problèmes particuliers sont discutés dans un esprit fraternel.

Ce 8 novembre dernier, notre rencontre eut lieu à Monthey, et nous avons eu le privilège d'entendre un rapporteur du dehors, M. M. Béguin, inspecteur scolaire à Genève, qui nous apporta le résultat de ses expériences : L'individualisation de l'enseignement de l'arithmétique ; exposé fouillé, captivant, et présentation de nombreuses fiches qui pour nous tous représentent un enrichissement et un stimulant incalculables.

Dans le courant de l'après-midi, nous avons visité la Fabrique de pierres fines, et nous remercions vivement la direction de cette fabrique, nos collègues de Monthey et — last but not least — M. Béguin pour avoir donné une telle valeur à cette journée.

B.P.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA GÉOGRAPHIE A L'HONNEUR

A l'honneur, parce que les Départements de l'Instruction publique de Suisse romande viennent de mettre à la disposition des écoles primaires un manuel d'une qualité exceptionnelle. Que nos gouvernements cantonaux n'aient pas lésiné sur la dépense pour réaliser un ouvrage si abondamment pourvu d'illustrations, de cartes et de croquis, voilà qui nous remplit d'une très vive reconnaissance. Reconnaissance que nous exprimons ici au nom du corps enseignant et des élèves qui, comme leurs parents, ont su immédiatement apprécier la valeur du cadeau qui leur est fait.

Notre gratitude s'adresse tout particulièrement à l'auteur, M. Henri Rebeaud, maître secondaire au Collège d'Echallens, qui a mis son talent, son intelligence et sa science au service d'un enseignement dont la valeur éducative a été longtemps méconnue. La réussite de l'ouvrage tient surtout à la probité intellectuelle qui en a dicté toutes les pages. Rien n'a été abandonné au hasard d'une verbeuse improvisation, ou sacrifié à la commodité de formules inconsistantes. Et c'est cette conscience dans le choix des connaissances, ce soin apporté à leur présentation et à leur expression en un langage à la fois dense et simple, qui nous réjouissent, parce qu'ils témoignent d'un double respect : respect pour la science dont on propose l'étude, et respect pour l'enfant qui l'étudie. Rencontre plus rare qu'on le pense communément. L'occasion m'a été donnée l'an dernier d'examiner de nombreux manuels de géographie édités dans divers pays d'Europe et d'Amérique. Certes, il en est de plus luxueux que notre nouveau livre, de plus immédiatement attrayants, capables de retenir d'emblée l'attention, mais aucun ne m'a paru réaliser une si parfaite synthèse de science vivante et de pédagogie éducative. Car M. Rebeaud a fait œuvre de géographe, de pédagogue et d'éducateur.

Homme de science, parce qu'il ne déforme pas les faits pour les rendre plus accessibles aux intelligences enfantines, parce qu'il choisit dans chaque sujet l'essentiel qu'il étaye solidement par des constatations précises, sans jamais céder à un pittoresque facile.

Pédagogue, parce que, renonçant aux inutiles nomenclatures, il retient pour les textes, pour les cartes, aussi bien que pour les illustrations, ce qui peut se présenter en pleine clarté et donner l'occasion d'exercer l'observation et la réflexion. Sans donner la leçon, il en fournit les abondants matériaux. On craint seulement que des maîtres se croient tenus de les utiliser tous.

Educateur enfin, parce qu'il a su, dans des lectures, reprendre un fait ou une idée pour les développer et les approfondir, soulignant ainsi une difficulté, un effort, un aspect propres à chaque canton. Qu'on veuille bien prendre la peine — qui deviendra bientôt un profond plaisir — de lire successivement tous ces textes, et l'on ne tardera pas à éprouver l'émotion que donnera ce contact direct avec les hommes de

notre pays. De la meilleure géographie humaine ! écrite en une langue claire et souple, qui crée une ambiance de difficultés dans le travail, de joies dans l'effort, de plaisir dans la sympathie. Lisez par exemple le dernier chapitre, consacré à la **géographie économique** et vous serez étonné de trouver associés tant de faits sur un espace si court, tant de vie, tant de réflexion et d'émotion contenue.

Ce n'est pas le moindre mérite de M. Rebeaud que de nous avoir donné un manuel qu'inspire un patriotisme du meilleur aloi puisqu'il fera aimer non pas seulement la Suisse, entité géographique, mais les Suisses, c'est-à-dire les hommes qui peinent et qui se réjouissent avec nous, en même temps que nous. Certes, ce nouvel ouvrage ne simplifiera pas notre travail scolaire ; nous ne saurions nous en plaindre puisqu'il fera avancer d'un pas cette éducation nouvelle qui se fonde sur un respect toujours plus grand de l'enfance.

A. Chz

TOUR D'HORIZON ARGOVIEN (fin)

Voir « Educateur » du 27 octobre et du 10 novembre

Question No 10 : Propositions d'améliorations et vœux.

La rubrique « vœux divers » est fort riche en remarques classées sous de nombreux titres qu'il serait oiseux de reproduire ici. Nous nous bornerons à glaner çà et là quelques épis pour vous les livrer sous forme d'un puzzle.

« L'enseignement dans les cours complémentaires (pour jeunes gens qui ne suivent pas d'école et ne font pas d'apprentissage) est dispensé avec beaucoup d'efforts et de bonne volonté, mais avec un piètre succès. L'obstacle principal n'est pas la matière à enseigner, ni la méthode pédagogique appliquée, qui est remarquable dans beaucoup d'endroits, mais c'est la méconnaissance de ce qui convient aux jeunes gens de cet âge ; on juge mal la situation psychologique : la salle d'école, les bancs, le maître, que l'élève des cours complémentaires ne connaît que trop bien, le temps libre qu'il doit sacrifier et les camarades dispensés de la corvée, etc. La solution idéale serait représentée par des cours de plusieurs jours tenus pendant certaines périodes, cours dirigés et donnés par des éducateurs compétents de toutes les conditions sociales. »

« On devrait établir des exigences minima et séparer nettement les branches principales des branches secondaires. »

« Ce qu'on pratique dans les classes inférieures est souvent bien éloigné des méthodes modernes d'enseignement, mais dégénère en amusement. On exagère le temps consacré à dessiner, à peindre sans indications, à confectionner de « beaux cahiers » d'étude du milieu (dans les classes supérieures, des cahiers de géographie, d'histoire, etc.). On dispose aujourd'hui de livres, de matériel d'observation, de maquettes en suffisance pour rendre l'enseignement concret. »

« On pourrait éviter l'excès de drill si l'on pouvait mettre hors d'action la « vis sans fin ». J'entends par là que d'un côté on pratique du drill en vue de l'examen, et, de l'autre côté, les établissements secon-

daires doivent poser des exigences toujours plus difficiles pour opérer un juste choix. Il faut obtenir : un enseignement tranquille, normal au degré primaire et des examens normaux à l'entrée de l'école secondaire. Il n'y a qu'à appliquer une échelle plus sévère pour éliminer les candidats inaptes. »

« Le plan d'étude des classes écrémées du degré supérieur devrait être adapté à leur niveau. »

« Une formation scientifique et pratique plus poussée du corps enseignant élèverait le niveau de la profession et profiterait à la jeunesse. »

« On devrait avertir les jeunes maîtres qu'une sensibilité excessive n'est pas une vertu mais une faiblesse nommée susceptibilité. »

On reconnaît l'utilité d'un complément de formation pédagogique destiné aux maîtres qui pratiquent leur métier depuis longtemps.

« Les maîtres devraient être obligés de participer plusieurs fois par an à des leçons-modèles et de visiter au moins une fois par an une autre école. Une visite à une classe de collègue porte des fruits. »

« Les groupements de travail d'instituteurs, qui existent déjà en partie sur une base volontaire, devraient bénéficier de l'aide des autorités dans toute la mesure possible. »

« Je verrais volontiers qu'on donne une demi-heure par semaine de leçons de savoir-vivre dans les classes de dernière année. Beaucoup d'adultes ne savent pas ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire, simplement parce qu'on ne le leur a jamais dit. »

« La tendance moderne très répandue de rendre aux enfants la vie aussi agréable et intéressante que possible doit être combattue dans la mesure où la vie scolaire le permet. »

« J'é mets le désir que l'école ne participe à des activités qui lui sont étrangères (collectes) que si l'enseignement n'en souffre pas. »

« Si l'on se propose de faire accomplir un progrès à l'école, il faut aussi changer l'inspection scolaire. Elle est nécessaire, mais la fonction d'inspecteur est difficile. Le maître voit volontiers dans l'inspecteur une personnalité qui non seulement critique d'une façon péremptoire, mais aussi aide et conseille. Qui croit pouvoir trouver dans le canton un grand nombre d'inspecteurs qualifiés se trompe. Il en faut moins, mais qui soient des personnalités. »

« Il serait vraiment nécessaire de renseigner et conseiller les parents et autres personnes responsables sur leur tâche éducative. »

« On a destiné aux parents des causeries du soir qui, dans différentes communes, furent organisées de concert par la Municipalité, l'Ecole et l'Eglise. Ces conférences sur l'éducation au sein de la famille ont reçu une chaleureuse réception à laquelle on ne s'attendait pas. Chacun saluerait avec joie tout ce qui pourrait encore être entrepris dans cette direction. »

« Il ne serait pas sans intérêt de demander à l'occasion dans quelle mesure l'école primaire prépare les enfants à la vie. »

Plus d'une de ces citations fourniraient ample matière à discussion. Nous nous bornerons à deux points. Le premier est celui du niveau de connaissance demandé aux candidats qui se présentent à un emploi dans des entreprises privées ou officielles. En arrivera-t-on partout à demander des titres universitaires pour un poste de chef de bureau, comme c'est souvent le cas en Italie et même dans l'Administration fédérale? Il nous paraît loisible d'élargir le problème des exigences patronales et de le poser sur un plan professionnel et même national.

L'industrie et le commerce suisses demandent une main-d'œuvre extrêmement qualifiée, apte à remplir des tâches complexes après un temps de formation très court. Ces exigences accrues ne font que retarder le moment où un jeune homme ou une jeune fille connaissent leur métier. Le boulanger romain pouvait être formé en quelques mois, je suppose. Il faut trois ou quatre ans aujourd'hui au boulanger-pâtisier, et peu nombreux sont les métiers où l'on gagne sa vie à vingt ans. Ne serait-ce pas au commerce et à l'industrie d'organiser eux-mêmes davantage de cours de perfectionnement pour leurs ouvriers et employés, d'étendre la période de formation sur un plus grand laps de temps, tout en payant des salaires équitables et en accordant les loisirs nécessaires au perfectionnement? L'organisation scientifique plus poussée du travail et de la vente pourraient y aboutir lentement. Les grandes industries américaines, par exemple, offrent chacune leurs propres cours pour leurs ouvriers adultes.

On a tendance à exiger beaucoup de l'école parce qu'il n'existe pas beaucoup de possibilités de perfectionnement ultérieur. A ce sujet, citons la nouvelle loi scolaire anglaise de 1944 (Education Act) qui prévoit l'obligation pour les autorités scolaires locales, largement indépendantes d'ailleurs, d'organiser des cours post-scolaires facultatifs pour adultes. Ces cours du jour ou du soir, en plein développement actuellement, portent sur des sujets techniques, commerciaux, artistiques et plusieurs universités y collaborent. L'arrêt du travail à 17 heures et la concentration urbaine de la population facilitent les choses.

Le deuxième point, lié au premier d'ailleurs, a trait aux conséquences qui découlent de l'inattention croissante que l'on s'accorde à observer chez nos enfants. Leur vitesse d'assimilation est certainement ralentie si on la compare à celle d'élèves d'il y a vingt-cinq ans. Les générations ne changent pas si vite d'habitudes et de capacités, rétorquez-vous. Mais pouvez-vous nier qu'entre temps sont apparus la T.S.F. et une circulation à peu près triple de véhicules de toutes sortes, disent les statistiques. Le bruit, l'agitation s'imposent à vous, aux enfants, sans qu'on puisse les suivre, en ville surtout. Et pourtant les exigences scolaires n'ont guère varié. Un programme primaire ou secondaire qui pouvait être assimilé normalement à un âge donné par $\frac{4}{5}$ d'une classe ne l'est plus aujourd'hui que par les $\frac{2}{3}$ environ. Nous sommes persuadés que notre rythme scolaire actuel ne convient qu'à une relative minorité d'élèves. Nous en voulons pour preuve que toujours moins nombreux sont, par exemple, les gymnasiens de Lausanne qui obtiennent leur baccalauréat l'année où ils ont 18 ans, ce qui serait

l'âge normal. La plupart des cantons suisses allemands ont des bacheliers âgés de 19 ou 20 ans, âge normal de fin d'études secondaires chez eux.

R. Spring.

LEÇON DE GYMNASTIQUE, 2e DEGRÉ MIXTE

1. Mise en train :

a) 8 pas marchés — 8 pas de galop en av. ou 8 pas de galop face en dehors — 8 pas de galop face en dedans.

b) Marcher 4 pas en av., saut accroupi en av. à pieds joints (5-6), idem (7-8). Aussi en posant les mains sur le sol.

2. Ex. à mains libres :

a) Bal. les br. en av. (1-2), lancer la j. g. en arr. en bal. les br. en av. en h. (3-4) ; idem inversément (7-8).

b) 3 mvts progressifs du torse en av. avec élan des br. en av., en arr., et en av. en se redressant (1-3), baisser les br. (4).

c) Sautiller sur place avec $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{2}$ t. sur le 3e temps.

d) Elan des br. en av. (1), tourner le torse à g. et 1 cercle $\frac{3}{4}$ des br. par le bas et à g. du corps (2-3), baisser les br. en av. en bas (4). Idem à dr. (5-8).

e) Elan des br. en av. (1), $\frac{1}{2}$ flexion puis flexion des j. à fond (2-3), tendre les j. et baisser les br. (4).

f) Par couple dos à dos, bras crochés, basculer altern. en av. et en arr.

g) Petite sta. lat. écartée, br. en h. (extension complète) : bal. le torse à dr. (2 mvts de ressort) et idem à g. (4 ou 6 t.).

3. COURSE.

a) Course aux numéros en serpentant.

b) Estafettes en portant un camarade sur le dos, avec virage (aussi sous forme de concours).

SAUT

Saut de mouton par-dessus un ou deux camarades (aussi sous forme de concours).

LANCER

Le plus loin possible (pierres ou balles de tennis). Aussi sous forme de concours entre 2 équipes.

4. JEUX

a) Balle tirée dans le cercle (chasseurs et lièvres).

b) Ballon à 2 camps avec rachat.

Nyon, le 2 novembre 1951.

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique.

UNE VISION D'ÉTÉ

Un beau papillon jaune s'est posé sur ma table. Il n'est pas longtemps seul, car en voici deux autres qui prennent place à ses côtés : l'un aux ailes délicatement grises, roses, orange — l'autre tout velouté et piqué de cocardes tricolores.

Quels jolis noms ! Le « Flambé », l'« Aurore » et le « Grand Paon de nuit » ! Sans oublier la « Demoiselle bleue », une gracieuse libellule... Sommes-nous chez un naturaliste ? Nullement ! Ce que j'ai devant les yeux, ce sont les prochains timbres de Pro Juventute auxquels il faut ajouter la belle effigie de l'auteur de « Heidi », Johanna Spyri, dont on fête cette année le cinquantenaire de la mort.

Timbres multicolores, cartes postales aux paysages lumineux, cartes de vœux plaisantes, il y en a pour tous les goûts. Et voilà de quoi remplir de soleil bien des pauvres foyers de chez nous. Sans sa traditionnelle vente de décembre, que pourrait faire Pro Juventute qui fêtera en 1952 son 40e anniversaire ? Croyez-vous que, sans la générosité si fidèle du public, la fondation aurait pu accomplir pendant tant d'années une œuvre qu'il n'est plus guère possible de séparer de notre vie nationale ? Que, sans cette ressource permanente et assurée, dans ses 191 districts d'innombrables collaborateurs bénévoles auraient pu prendre des mesures d'assistance et de prévoyance qui ne se sont jamais figées, mais sont toujours prêtes à répondre aux nécessités du moment ?

Ainsi donc en pensant à hier, à aujourd'hui, à demain, vous saurez faire bon accueil à ceux qui vous offriront les cartes et les timbres de Pro Juventute.

COMMENT AIDER L'ENFANT DIFFICILE PLACÉ EN INTERNAT

Dans un article paru dans la revue Pro Infirmis, octobre 1951, Mlle N. de Rham, assistante à la maison d'observation du Bercaïl, Lausanne, la vie affective de l'enfant difficile placé en internat :

« La vie en internat soulève bien des problèmes délicats pour les enfants d'âge scolaire enlevés à leurs milieux familiaux, ou à une famille nourricière, ou encore à une autre maison d'éducation où ils ont vécu depuis des années.

Le choc de séparation est souvent si violent qu'il empêche pendant des mois un travail constructif avec l'enfant. C'est pourquoi il semble important dans la plupart des cas de conflits familiaux, de discuter le plus vite possible le vrai mobile de sa venue avec l'enfant pour l'aider à en prendre conscience.

La collaboration avec les parents, ou les personnes qui ont joué un rôle dans la vie affective du nouvel arrivant est aussi très importante. De plus en plus, il apparaît que le travail de rééducation ne peut se faire isolément, sans tenir compte du tissage de la vie de l'enfant, dans le passé et dans l'avenir. Pour les enfants moralement abandonnés, il faut essayer de renouer avec une personne aimée qui devient sa marraine. L'appui des offices médico-pédagogiques est précieux pour tout ce travail avec les familles.

La vie collective de la maison d'éducation pose aussi bien des problèmes. Pensons par exemple à celui de l'agressivité, véritable volcan, dont les coulées de lave brûlante entourent les éducateurs et qu'ils se demandent, perplexe, comment canaliser. Faut-il la laisser s'épancher librement ou y mettre un frein ? Les jeux dramatiques sont un puissant moyen d'expression de l'agressivité ainsi qu'un canalisateur.

Le départ de l'enfant est un chapitre en soi. Il convient de le préparer avec soin, d'assurer ceux qui ont été ballottés de-ci de-là, que leur place reste dans la maison. Il faut préparer son nouveau milieu à le recevoir et toujours chercher à combler le gouffre immense des besoins de sympathie et d'amour de l'enfant psychologiquement handicapé. »

Ce numéro de la revue Pro Infirmis est à disposition au secrétariat général, Kantonsschulstr. 1, Zurich, au prix de Fr. 0.80, port en plus.

LA LIGUE INTERNATIONALE POUR L'ÉDUCATION NOUVELLE

Section suisse

se réunira le **2 décembre 1951**, à l'Hôtel Métropole, près de la gare de Soleure.

Sont cordialement invités tous les amis de l'« Educateur » : psychologues, parents, pasteurs, assistantes sociales, etc.

A l'ordre du jour : Dr Waldner, de Soleure : « Orientierung über die Lehrerbildung im Kanton Solothurn », dont l'« Educateur » a parlé dans son numéro 37, le 27 octobre ; Sam Jean-Richard, Zurich : « Psychologie der Kinderzeichnung » — Quelques dessins d'enfants seront exposés ; M. Pierre Ramseyer, Directeur des écoles secondaires, Neuchâtel : « Quelques considérations sur l'enseignement des mathématiques élémentaires. »

Renseignements auprès de M. H. Fischer, 2, rue Et. Dumont, Genève.

POÈMES

NOUVEL-AN

*Voici, la page est blanche,
C'est le premier de l'An ;
Le premier beau dimanche
Qui se met au cadran.*

*Un an s'en va, ma mie,
Un an s'en vient tout doux ;
Avec sa bonhomie
Et son soleil jaloux.*

*Donne-lui ton grand rire,
Et ton cœur confiant ;
Il saura bien te dire
Bonjour, en souriant !*

Marcelle Pellaux-Cousin.

ETOILE

Une étoile se balance
 Au-dessus du grand silence.
 Petit Jésus qui rit : Bonne nuit.
 Un brillant rayon se penche
 Sur ton dur berceau de planches.
 Petit Jésus qui rit :
 Bonne nuit.

NOËL POUR LES PETITS

Tout petits pas sur les chemins,
 Tout petits pieds, petites mains,
 Approchez-vous près du berceau,
 L'Enfant est là, frêle et si beau.

Voyez Marie et Saint-Joseph,
 Priant très bas, le divin Chef,
 Leurs yeux sont las, mais éblouis,
 Leurs cœurs vibrants et réjouis.

Voici le bœuf aux cornes d'or,
 Voici l'ânon, puis c'est encor
 Les agnelets de cette nuit,
 Tout est si calme... et c'est minuit.

Minuit ! passez sur Bethléem
 Tous les chants de Jérusalem !
 Le Divin Roi nous est donné,
 Noël ! Noël ! Jésus est né !

Tout petits pas sur les chemins,
 Tout petits pieds, petites mains,
 L'Enfant Jésus émerveillé
 A votre amour s'est éveillé.

Marcelle Pellaux-Cousin.

PRÉPARONS...

Préparons nos lanternes
 Mettons nos capuchons.
 Attachons bien la laine
 de nos jolis moutons.
 Petits bergers, partons !
 Pour voir Jésus, courons !

Allons dans la prairie.
 Et, pour Jésus, cueillons
 les fleurs les plus jolies
 De notre plantation.
 Offrons un beau melon.
 Bons jardiniers, partons !

Préparons nos corbeilles
 Roulons nos pelotons.
 Nous les petites vieilles
 Qui tricotent en rond.
 Jésus, nous te donnons
 De beaux petits chaussons.

Préparons nos trompettes,
 Nos jeux, le gros poupon.
 Emballons la layette
 le train, tous les wagons.
 Jésus, nous t'apportons
 Tout ce que nous avons.

Berthe Manuel.

LIBRAIRIE DE L'ALE LAUSANNE ALE 33

Tous les livres et la papeterie

2 spécialités

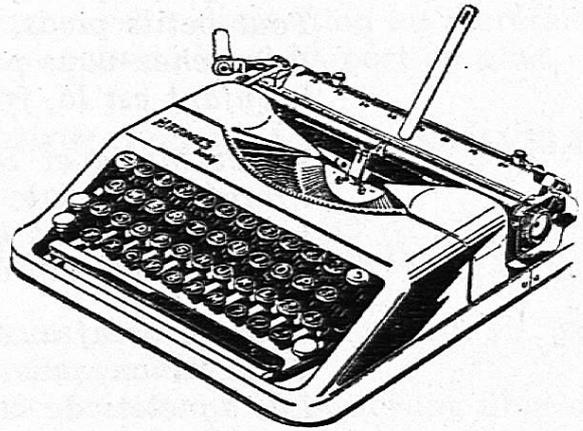
LITTÉRATURE PROTESTANTE
LITTÉRATURE ENFANTINE

Envois par poste — 5 % aux instituteurs — Téléphone 22 27 94

Si économique!

HERMES
Baby

L. M. CAMPICHE S. A.
3 RUE PÉPINET LAUSANNE



Votre fleuriste

GÉTAZ

Lausanne
PETIT-CHÊNE 30

Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S. P. V.

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

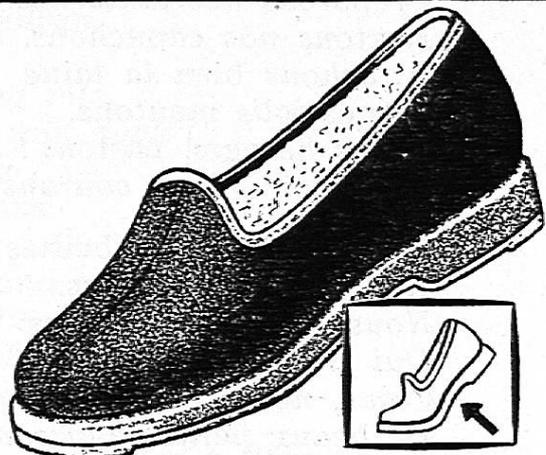
Imprimerie
CORBAZ S.A.

Montreux

**Une pantoufle
merveilleuse**

Superbe poil de chameau semelle mousse
35-41 10.80 42-45 11.80

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.



EXAMENS D'ADMISSION
ECOLE DES MÉTIERS
DE LA VILLE DE LAUSANNE

L'Ecole des Métiers de Lausanne forme :

- en 4 ans :** des mécaniciens
des mécaniciens en automobiles
des mécaniciens-électriciens
des radioélectriciens (avec formation de base de
mécaniciens)
- en 3 1/2 ans :** des menuisiers
des ébénistes

Inscriptions jusqu'au **31 décembre 1951**. Examens d'admission : **mardi 8 janvier 1952**. Début de l'année scolaire : mi-avril 1952. Renseignements au Secrétariat de l'Ecole et formules d'inscription au secrétariat ou chez le concierge, rue de Genève 73, tél. 24.44.24.

ABONNEMENTS DE LECTURE

AU BLE QUI LEVE

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

Fr. 7.50 par mois

port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté

Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution

Un vêtement...

H. **BERGER** S.A.

LAUSANNE
Haldimand 1

... habille bien

FABRIQUE DE DRAPS ET VÊTEMENTS H. BERGER S.A., Eclépens

E. RITZMANN & FILS, PRILLY 42 route de Cossonay
TÉLÉPH. 24.82.97

Fabrique de mobilier scolaire vaudois réglable

Modèle déposé : 78.006 - Demandez offres et renseignements

6 Bibliothèque

Nationale Suisse

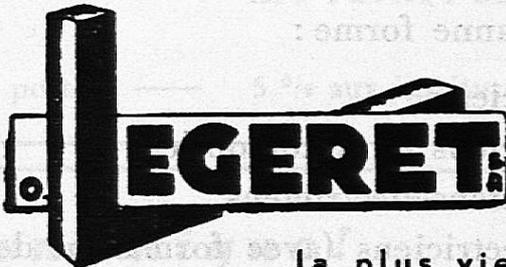
B e r n e

J. A. - Montreux

Mesdames, Messieurs du corps enseignant

demandez
le

Café



le café qui flatte le palais

la plus vieille maison de Montreux

5 % d'escompte au Corps enseignant

vous offre

Berset

CONFECTION
ET MESURE
DAMES
MESSIEURS
ENFANTS

11, rue Haldimand, Lausanne

3 étages, mais pas de vitrine

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

la bijouterie
Suisse
ultra moderne

DORIA

1 Million
de bijoux
par jour

MONTREUX, 1^{er} décembre 1951

LXXXVII^e année — N° 42

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Doublez

l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf

Service rapide et soigné!

Prix avantageux!

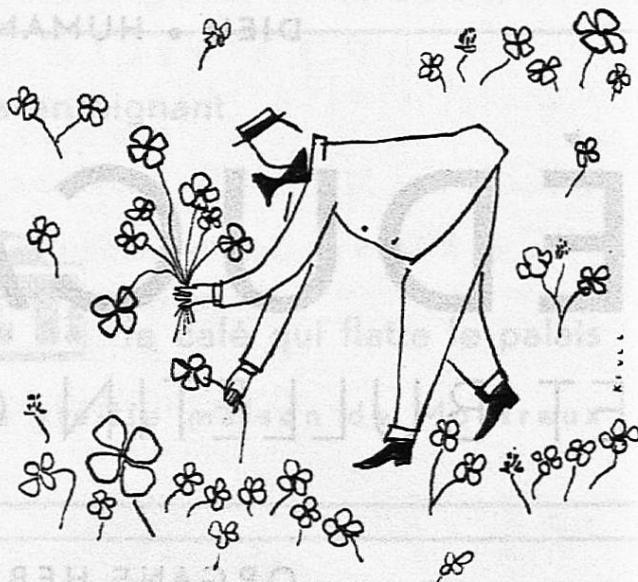
**Teintureries Morat
Lyonnaise Réunies S.A.**

PULLY

AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85

GROS LOT 100.000

15 DÉC.



Que de chances à cueillir!

LOTÉRIE ROMANDE

*Rendez vos leçons
plus vivantes*

en projetant des films ciné 16 mm.
que l'on peut obtenir sur des sujets les plus divers.
Liste à disposition.

A. SCHNELL & FILS - LAUSANNE

Place St-François 4

Photo - Projection - Ciné

Place St-François 4

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.